

M. Roche: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Si le secrétaire parlementaire entend nous faire perdre 15 ou 20 minutes en attendant que ses collègues reviennent de manger, aurait-il l'amabilité de ne pas parler d'une seule phrase de mon discours d'aujourd'hui et de répondre à certaines des vraies questions que j'ai posées cet après-midi. Voudrait-il bien me dire comment le ministre des Finances peut concilier ses fonctions de président du comité du FMI qui cherche à amortir l'effet des pétrodollars avec ses responsabilités qui consistent à faire adopter un bill qui nuira beaucoup à l'expansion régionale et économique du Canada.

Le président: A l'ordre. Le député conviendra que la question soulevée est loin d'un rappel au Règlement. S'il désire parler de l'incidence de la loi, il sera invité à prendre la parole lorsque le secrétaire parlementaire en aura terminé avec ses observations.

M. Cullen: Je remercie le député d'Edmonton-Strathcona de son intervention. J'avais réellement l'intention de traiter des autres aspects de son discours. Il a parlé en particulier de la Petrosar. Je pensais qu'il était sérieux, qu'il ne faisait pas d'obstruction et qu'il désirait notre réaction à ce sujet. Apparemment, il a pris, dans son intervention l'attitude qu'il reproche au gouvernement, c'est-à-dire qu'il a agi pour semer la dissension.

L'argument du député aurait sans doute eu une certaine valeur en 1967 ou en 1968, lorsque l'industrie pétrochimique décida qu'il n'y avait pas de place au Canada pour une usine d'importance mondiale et qu'elle n'en appuierait pas le projet. Je suis heureux de dire que, devant les problèmes posés à l'industrie pétrochimique, le ministre de l'Industrie et du Commerce d'alors, l'honorable Jean-Luc Pepin, constitua un comité chargé d'examiner ces difficultés et leur incidence sur l'Est et l'Ouest du Canada. Selon l'excellent rapport du comité, le président de la Petrosar le rappelait encore récemment il y a actuellement place au Canada pour une usine d'importance mondiale et, vers la fin des années 1980, il y aura place pour trois d'entre elles, dont l'une à Sarnia, Petrosar. On devrait mener à bien en Alberta le projet Dow-Dome, ou quelque chose de comparable. D'autres industries en naîtront.

Je ne vois pas pourquoi les sociétés pétrochimiques ou les provinces devraient s'affronter. Je crois que l'industrie pétrochimique aura les possibilités voulues d'expansion. Quand des députés prétendent que la présence de Petrosar est de trop parce qu'elle ne servira pas les intérêts de l'industrie pétrochimique de l'Alberta, cela n'a rien à voir avec la réalité. Le député ferait mieux de mettre à jour son histoire de l'industrie pétrochimique et de prendre connaissance de ce qu'en disent les responsables de ce genre d'entreprise.

● (2010)

L'autre question soulevée par le député concerne la façon dont le ministre des Finances devrait s'y prendre pour faire correspondre son attitude au Canada avec celle qu'il a adoptée au Fonds monétaire international. Le ministre a abordé cette question cet après-midi. Sauf erreur, le député était présent quand le ministre a répondu avec à-propos. Le fait est que les pays de l'OPEP disposent de milliards de dollars qui doivent être recyclés. Nous voici devant un cas où une province a des millions de dollars dans ses coffres, assez opportunément, et nous avons à décider comment ils doivent servir. Le gouvernement fédéral doit veiller non seulement à ce que cet argent soit utilisé à l'avantage de l'Alberta, mais aussi à ce qu'il ne nuise pas aux autres provinces ni à l'ensemble de

Droit fiscal

l'économie canadienne. C'est sûrement le rôle qui revient au ministre à titre de ministre des Finances.

Des voix: Bravo!

Des voix: Le vote.

M. Cullen: J'ai cru un moment, monsieur le président, qu'un autre ministre du cabinet venait d'entrer. Je savais qu'ils sont très populaires, mais je ne m'étais pas rendu compte jusqu'à quel point. Ils ont dû bien s'amuser durant l'heure du dîner.

Le député d'Edmonton-Strathcona se trompe s'il croit que la position prise par le ministre des Finances au Canada et celle qu'il a adoptée au Fonds monétaire international, sont contradictoires. Nous avons l'avantage d'avoir un ministre des Finances qui occupe les fonctions, et on le lui a demandé, de président d'un comité provisoire dans le domaine de l'économie internationale. Non seulement il préside un comité, mais il préside ce qui est probablement un des comités les plus importants et les plus influents dans le domaine économique international. Non seulement c'est à son honneur, mais par ricochet, tous les Canadiens peuvent se féliciter de ce qu'un ministre des Finances canadien soit chargé de présider ce comité provisoire. J'ai eu l'honneur...

M. Baldwin: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je pense que nous avons eu un débat très utile, instructif et divertissant sur la question, du moins jusqu'à il y a un quart d'heure. Nous sommes maintenant disposés à mettre la question aux voix.

Des voix: Non.

M. Andre: Vous retardez les travaux du comité.

M. Macdonald (Rosedale): Quelle arrogance!

Le président: A l'ordre! La présidence a aussi une question de privilège; elle aimerait entendre le député de Peace River.

M. Baldwin: Je voudrais dire au ministre des Finances et aux autres députés qui sont intervenus dans le débat que nous sommes disposés à mettre la question aux voix. Si, toutefois, ils veulent poursuivre le débat, on peut le faire pendant quelque temps encore. A eux de décider.

M. Macdonald (Rosedale): Encore des menaces.

[Français]

M. Blais: Monsieur le président, je fais le même rappel au Règlement. L'honorable député de Peace-River se préoccupe, une fois qu'il nous est revenu frais et dispos, de nous faire la loi sur le temps que nous avons consacré à l'étude de ce projet de loi. Je voudrais lui indiquer que durant son absence, alors qu'il n'y avait pas de chef pour conduire le débat à la Chambre, nous procédions à une étude approfondie du bill C-49...

Le président: Je comprends très bien, mais quand même...

[Traduction]

Deux noirs ne font pas un blanc. Je pense que la question de privilège du député ne vaut pas plus que celle du député de Peace River.

M. Cullen: Monsieur le président, mon collègue de Peace River m'étonne quelque peu. Il n'a pas eu, comme moi, le plaisir d'être assis ici pour écouter tous les discours de l'autre côté sur à peu près chaque article. J'ai eu plus d'une fois envie de lancer une remarque, mais je me suis retenu. J'ai écouté très attentivement certaines des propositions